



Compte-rendu du Conseil de l'École Doctorale SPIM

12 avril 2017 à 14h00

Membres et invités présents :

Joël BAFUMBA	représentant des doctorants site Besançon
El-Bay BOURENNANE	directeur adjoint ED SPIM
Loïc BRAUN	Entreprise AR Électronique
David CHAPELLE	FEMTO-ST / DMA
James DAT	Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté
Moïse DEROH	représentant des doctorants site Besançon
Sébastien EUPHRASIE	FEMTO-ST / MN2S
Valérie FAUVEZ	représentante des personnels BIATSS
Dominique GINHAC	LE2I
Pierre-Cyrille HÉAM	FEMTO-ST / DISC
Mathias HECKELE	Institut de Technologie de Karlsruhe
Maxime JACQUOT	FEMTO-ST / OPTIQUE
Yann KERSALÉ	FEMTO-ST / Temps-Fréquence
Nesrine KHERNANE	représentante des doctorants site Belfort
Cécile LANGLADE	ICB
François LANZETTA	FEMTO-ST / Énergie
Thérèse LEBLOIS	candidate à la direction de l'ED (FEMTO-ST/MN2S)
Philippe LECLAIRE	DRIVE
Philippe LUTZ	directeur ED SPIM
Alexandre MATIC	représentant des doctorants site Besançon
Marinette SAVONNET	LE2I
Christophe STOLZ	LE2I
Alexandrine VIEILLARD	assistante de direction ED SPIM
Pierre VIVIEN	Pôle des Microtechniques

ORDRE DU JOUR

- 1) Répartition des contrats doctoraux « établissement UBFC »
- 2) Procédures de remboursement des missions
- 3) Procédures UBFC
- 4) Calendrier été 2017 – Rentrée 2017-2018
- 5) Avenants aux contrats doctoraux pour 2017-2018
- 6) Divers

Préalablement à la séance, un tour de table est réalisé. Le conseil souhaite la bienvenue aux nouveaux membres et les remercie de leur présence.

Le conseil de l'ED est désormais au complet puisque Mr Mathias HECKELE (personnalité extérieure de l'Institut de Technologie de Karlsruhe) nous a rejoint.

Composition définitive du conseil de l'ED au 1^{er} Janvier 2017

- FEMTO-ST : 7 représentants (1 par département) + 1 IAT
 - ✓ AS2M : Philippe LUTZ
 - ✓ DISC : Pierre-Cyrille HÉAM
 - ✓ DMA : Emmanuel FOLTÊTE
 - ✓ Énergie : François LANZETTA
 - ✓ MN2S : Wilfrid BOIREAU
 - ✓ Optique : Maxime JACQUOT
 - ✓ TF : Serge GALLIOU
 - ✓ Représentante IAT : Valérie FAUVEZ
- LE2I : 3 représentants + 1 IAT
 - ✓ Patrick MARQUIE
 - ✓ Marinette SAVONNET
 - ✓ Christophe STOLZ
 - ✓ Cédric CLERC (représentant IAT)
- ICB : 1 représentant des équipes basées au Nord Franche-Comté (issues de l'es-IRTES)
 - ✓ Cécile LANGLADE
- Nanomédecine : 1 représentant
 - ✓ Tijani GHARBI
- DRIVE : 1 représentant
 - ✓ Philippe LECLAIRE
- Représentants des doctorants :
 - ✓ Alexandre MATIC (site Besançon)
 - ✓ Joël BAFUMBA (site Besançon)
 - ✓ Moïse DEROH (site Besançon)
 - ✓ Nesrine KHERNANE (site Belfort)
 - ✓ Hassan MAHAMAT (site Dijon)
- Personnalités extérieures :
 - ✓ Christian BERTRAND (General Electric)
 - ✓ Loïc BRAUN (entreprise AR Électronique)
 - ✓ James DAT (Conseil Régional Bourgogne Franche-Comté)
 - ✓ Mathias HECKELE (Institut de Technologie de Karlsruhe)
 - ✓ Pierre VIVIEN (Pôle des Microtechniques)

Répartition des contrats doctoraux « établissement UBFC »

Pour la rentrée 2017-2018, UBFC a affecté 16 contrats doctoraux à l'ED SPIM, devant être répartis au sein des unités de recherche.

Pour la rentrée 2016-2017, l'ED SPIM avait bénéficié de 16 contrats doctoraux :

- **UFC** : au nombre de 9, il avait été décidé d'allouer 1 contrat pour chacun des 7 départements de recherche FEMTO-ST ; les 2 restants ont été attribués aux départements DMA et AS2M selon un algorithme ;
- **UB** : 4 contrats (3 pour le LE2I et 1 pour DRIVE) ;
- **UTBM** : 3 contrats (1 IRTES/SET, 1 IRTES/LERMPS et 1 FEMTO-ST/Energie).

Pour 2017, la procédure d'affectation est de répartir les 16 contrats doctoraux sur l'ensemble des 11 laboratoires ou départements de recherche :

FEMTO-ST (AS2M, DISC, DMA, Énergie, MN2S, Optique et Temps-Fréquence), LE2I, ICB (Nord Franche-Comté), DRIVE et Nanomédecine

Conformément à l'arrêté du 25 mai 2016 (art. 10), il n'est pas possible d'attribuer de contrat doctoral à un directeur de thèse (ou une équipe de recherche), non rattaché à une unité de recherche

La règle générale d'affectation est basée sur un calcul en fonction des critères suivants :

- le potentiel d'encadrement : nombre de HDR en 2017
- l'historique d'attribution de contrats doctoraux « établissement » : flux des 4 dernières années
- la dynamique de soutenances des laboratoires et départements de recherche : nombre de soutenances sur les 4 dernières années.

Pour 2017, la procédure de calcul pour la répartition a été reconduite sur les mêmes critères que les années précédentes en tenant compte de l'intégration des personnels de l'ex IRTES dans FEMTO-ST, l'ICB, le LE2I et Nanomédecine

PROPOSITION :

Réaliser la procédure d'affectation en répartissant sur l'ensemble des laboratoires / départements de recherche selon la méthode UFC, pour un potentiel d'encadrants HDR supérieur ou égal à 10.

La répartition proposée se base sur le principe d'un contrat doctoral alloué à chaque département de FEMTO-ST, au LE2I, à l'ICB (Nord Franche-Comté) et à DRIVE, puis le complément en fonction des critères définis supra :

- 11^e CD : LE2I
- 12^e CD : LE2I
- 13^e CD : DISC
- 14^e CD : Énergie
- 15^e CD : DMA
- 16^e CD : LE2I

Ce qui au final donne la répartition suivante :

- FEMTO-ST :
 - AS2M : 1 CD
 - DISC : 2 CD
 - DMA : 2 CD
 - Énergie : 2 CD
 - MN2S : 1 CD
 - Optique : 1 CD
 - Temps-Fréquence : 1 CD
- LE2I : 4 CD
- DRIVE : 1 CD
- ICB (Nord Franche-Comté) : 1 CD
- Pas d'attribution pour Nanomédecine, le nombre de HDR étant insuffisant

Soit 9 CD « UFC », 4 CD « UB » et 3 CD « UTBM », ce qui respecte la répartition par établissement.

Le conseil valide la proposition de répartition.

Propositions de sujets / encadrants par unité de recherche

LE2I			
	sujet	Directeur de thèse / co-encadrants	Lieux
UB1	Real-time multimodal semantic scene understanding for autonomous UGV navigation	Désiré Sidibé (HDR) / Olivier Morel	LE2i Dijon
UB2	Contrôle Non Destructif par thermographie active dynamique	Olivier Aubreton (HDR) / Cyrille Migniot	LE2i Dijon
UB3	Analyse computationnelle d'un réseau de neurones biomimétiques multi-varié soumis à stimulation ionique ciblée	Sabir Jacquir (HDR)	LE2i Dijon
UB4	Développement d'un système de réalité augmentée en combinant le scanner de haute résolution et la vidéo-endoscopie de l'oreille pour la chirurgie transtympanique	Dr. Alain Lalande (HDR) et Pr. Alexis Bozorg Grayeli	LE2i Dijon et Département d'anatomie de la faculté de médecine de Dijon
UTBM1	Interprétation de scènes par modélisation ontologique à base de données vidéo et/ou télémétrique (2D/3D): Application à l'aide à la conduite et conduite automatisée	Pr Vincent Hilaire	LE2i Belfort
ICB			
	sujet	Directeur de thèse / co-encadrants	Lieux
UTBM1	Nanostructured materials based on metallic hydrides for hydrogen storage	Nouredine Fenineche (HDR)/ Ioana Popa (LICB)	ICB Sévenans
UTBM2	Ingénierie avancée pour le 4D printing: application pour les systèmes transformables pour le vivant	Sébastien Roth (HDR) / Frédéric Lapostolle et Frédéric Demoly	ICB Sévenans
UTBM3	Analyses expérimentales et numériques du procédé de malaxage	Pr. Cécile Langlade / Nadhir Lebaal	ICB Sévenans
DRIVE			
	sujet	Directeur de thèse / co-encadrants	Lieux
UB1	Contrôle actif des écoulements aérodynamiques pour la consommation énergétique au moyen d'actionneurs fluidiques générés par vibration membranaire	Pr. Luis le-Moyne / Tonino Sophy et Arthur Da Silva	DRIVE Nevers
UB2	Développement et optimisation de dispositifs amortissants viscoélastiques intégrés aux structures composites	Pr. Alexandre Loredon / Orlando Adrianarison et Sylvie Gorog	DRIVE Nevers
UB3	Identification des propriétés résiduelles à long terme de biocomposites renforcés par fibres lin sous des chargements cycliques	Papa Birame Gning (HDR)	DRIVE Nevers



FEMTO-ST / Dépt	Classement CODIR 11/04/17	Titre	Directeur	co-Encadrant
DMA	1	Approche micro-macro des phénomènes liés au stockage d'hydrogène sous forme solide	David CHAPELLE	Anne MAYNADIER
DMA	9	Caractérisation du comportement de plaques polymères en grandes déformations par μ formatage incrémental mono-point	Sébastien THIBAUD	Pierrick MALECOT
DMA		Design robuste de la géométrie de cellules de métamatériaux pour une absorption efficace des vibrations basse-fréquences	Gael CHEVALLIER	Emeline SADOULET-REBOUL
DISC	2	Gestion d'accès (MAC) dans les réseaux nano TéraHertz	Julien BOURGEOIS	Hakim Mabel
DISC	10	Combinaison de tests et de vérification pour les CPS	Oлга KOUCHNARENKO	Frédéric DADEAU
DISC		Impact sur la modélisation et la vérification d'exigences évolutives dans les systèmes complexes	Hassan MOUNTASSIR	Samir CHAOUALI
ENERGIE	3	Modèle de vieillissement de système PAC MAFioso	Samir JEMEI	Nadia STEINER
ENERGIE	8	Optimisation théorique et expérimentale des régénérateurs magnéto-caloriques	Yannick BAILLY	Stefan GIURZIA (UTBM)
ENERGIE		Etude d'une machine stirling frigorifique à pistons libres- Application à la génération de froid sans fluide frigorigène	François LANZETTA	Sylvie BEGOT
AS2M	4	Synthèse d'observateurs pour les systèmes incertains appliqués à la génération et à la mesure traçable de microforce	Emmanuel PIAT	Joel ABADIE
AS2M	14	CoMaDeCOM : Cobot de manipulation dextre pour la chirurgie de l'oreille moyenne	Michael GAUTHIER	Redwan DAHMOUCHE
AS2M		Photogrammétrie haute résolution pour l'étalonnage et la commande de nanomanipulateurs	Cédric CLEVY	Patrick SANDOZ
OPTIQUE	5	Modélisation et simulation de l'ionisation des diélectriques en champ fort femtoseconde	John DUDLEY	François COURVOISIER
OPTIQUE	11	Coincidence spatiales d'un speckle à 2 photons	Fabrice DEVAUX	Eric LANTZ
OPTIQUE		Source à photons uniques fibrée à la demande aux longueurs d'ondes télécom par couplage d'un quantum dot colloïdal unique à une antenne nano-optique	Thierry GROSJEAN	Jean Marc MEROLLA
TF	7	Des cavités acoustiques à onde de volume piégée à l'optomécanique	Serge GALLIOU	
TF		Développement et optimisation de capteurs à ondes élastiques de surface dédiés à la détection de gaz toxiques et particules fines présents dans l'environnement.	Virginie BLONDEAU-PATISSIER	Claude GROS et Sylvain BALLANDRAS
TF		Conception d'un laser stabilisé en fréquence sur une cavité Fabry-Pérot à très basse température	Yann KERSALE	Jacques MILLO
MN2S	6	Caractérisations par microscopie à sonde locale des propriétés structurales et électroniques de mono-feuillets de polymères 2D	Frédéric CHERIOUX	Frank PALMINO
MN2S	12	Nanotribology of Triboactive Surfaces Molecularly-assisted Tuning of Friction Laws in a Multi-asperity Tribocontact	Philippe STEMPFLE	Jean Michel FRIEDT

Le conseil de l'ED valide la proposition de sujets et le classement proposé

Suite du processus pour les contrats doctoraux « établissement »

Processus de concours sur les sujets :

- ✓ **Conseil de l'ED du 12 avril 2017** : par établissement, validation d'une liste ordonnée de sujets par départements/laboratoires de recherche.
Cette liste comportera $n + 2$ sujets maximum par département/laboratoire, n étant le nombre de contrats doctoraux alloués par l'ED au département/laboratoire.
- ✓ **Les descriptifs des sujets devront être transmis à l'École Doctorale pour le 12 mai 2017.**
- ✓ L'ED fait une publicité des sujets retenus en procédant à l'affichage sur le site de l'ED, avec une indication de réserve sur le financement (mention « sous réserve de financement ») tant que les nombres de thèses affectés par les établissements ne sont pas définitifs.
- ✓ Les départements/laboratoires de recherche et les directeurs de thèse font la publicité pour les sujets.
- ✓ Quand le nombre définitif de contrats doctoraux attribués par un établissement est arrêté, la réserve sur le financement est enlevée pour les sujets qui ne sont pas en liste d'attente.

Contrats doctoraux « établissement », « collectivités », collegium et labex

Round 1 du concours :

10 juin 2017 : par sujet/encadrants, fournir à l'ED une liste ordonnée et argumentée des candidats retenus avec les dossiers (composition précisée sur le site de l'ED, rubrique « offres de thèses »/ « procédure concours »).

Attention : les candidats retenus auront obligatoirement été auditionnés !

Les dossiers des candidats retenus devront nécessairement comporter une explication sur la bonne adéquation du candidat avec le profil attendu, les notes de master avec un classement (si possible), ainsi qu'un avis sur le déroulement du stage de master.

21 juin 2017 : retour de l'ED sur les listes proposées par sujet. Le bureau de l'ED validera une liste ordonnée de candidats, informera les directeurs de thèse puis les candidats aux emplois.

Tous les candidats devront s'être positionnés sur la poursuite ou non du concours sur le poste **pour le 30 juin 2017**. L'absence de réponse à cette date correspond à un abandon de la candidature au poste.

Round 2 et 3 du concours :

Pas de changement : cf. le compte rendu du conseil ED SPIM du 08/02/2017.

Procédures de remboursement des missions - Contact : Charline BRAND (charline.brand@univ-fcomte.fr)

PRISE EN CHARGE (totale ou partielle) de missions par l'ED

Participation de l'ED aux frais d'une mission doctorant de type congrès ou formation hors catalogue :

- 50 % du montant total de la mission
- Plafond à 1000 euros/an/doctorant

Dans ce cas, toute la procédure doit se faire par le biais de la gestionnaire en charge des missions du laboratoire.

Étape 1 (avant la mission) :

- établir la demande de participation de l'ED
- la gestionnaire transmet la demande à l'ED qui détermine le montant pris en charge
- établir l'ordre de mission sans frais devant être signé par l'employeur
- prévoir tous les éléments nécessaires à la mission

Étape 2 (au retour de la mission) :

- établir l'état de frais avec la gestionnaire du laboratoire, avec toutes les pièces justificatives

Étape 3 (à réception de l'état de liquidation) :

- transmettre à l'ED la facture, l'état de liquidation, et tout autre document permettant le remboursement
- pour un 1^{er} remboursement au laboratoire, joindre également la fiche « création d'une personne morale »

Mission prise en charge à 100 % par l'ED SPIM :

- Déplacement pour des formations catalogue
- Mission ED (conseil, auditions, commission, etc.)

Formation catalogue : le doctorant avance les frais et se fait rembourser par l'ED.

Étape 1 (avant la mission) :

- établir l'ordre de mission sans frais devant être signé par l'employeur

Étape 2 (au retour de la mission) :

- établir la demande de remboursement
- transmettre à l'ED la demande de remboursement, l'exemplaire original de l'ordre de mission, les justificatifs originaux de dépenses (billet de train, ticket de péage, etc.)
- si le déplacement est effectué en voiture : photocopies du permis de conduire, de l'attestation d'assurance et de la carte grise
- pour un 1^{er} remboursement, joindre également la fiche « création de personne physique » complétée + 1 relevé d'identité bancaire

Le remboursement des repas est calculé sur la base d'un repas au CROUS (les formations ont lieu sur les Campus des universités)

Mission ED : même principe que ci-dessus, le demandeur avance les frais.

Les étapes sont les mêmes. Seul changement : l'imprimé de demande de remboursement

Participation au coût d'un membre étranger de jury de thèse ou d'HDR (max. 1000 euros par jury)

Le laboratoire avance la totalité des frais et se fait rembourser par l'ED sur facture.

Avant la soutenance :

- établir la demande de participation de l'ED
- la gestionnaire transmet la demande à l'ED qui détermine le montant pris en charge

A l'issue :

- transmettre à l'ED la facture et l'état de liquidation
- pour un 1^{er} remboursement au laboratoire, joindre également la fiche « création d'une personne morale »

Les procédures et imprimés nécessaires sont disponibles sur le site de l'ED (rubrique « informations pratiques, « aides financières »)

Procédures UBFC

Les nouvelles procédures visant à harmoniser les pratiques et les formulaires actuellement utilisés par les établissements (UFC, UB et UTBM) sont en cours de finalisation. Leur mise en application est envisagée pour la rentrée 2017-2018.

Principaux changements :

- Les formulaires de demande d'autorisation de soutenance devront être générés depuis l'espace personnel du doctorant dans ADUM, ce qui implique qu'il devra saisir (avec l'aide de son encadrement si besoin), les éléments nécessaires : rapporteurs, membres du jury, etc.
- Pour les primo-entrants, 2 formulaires supplémentaires seront disponibles à l'inscription : la charte des thèses et la convention de formation

Pour que les données disponibles dans ADUM soient exploitables, il est demandé aux différents acteurs de vérifier la cohérence chacun à son niveau : renseignements des profils « encadrants », % des taux d'encadrement de la thèse (saisi dans le profil du doctorant), etc.

ADUM permet notamment de disposer « en temps réel » d'éléments statistiques aussi bien pour l'école doctorale, les directeurs des unités de recherche ou encore les encadrants. Mais c'est surtout l'unique indicateur qui permette à UBFC d'avoir une vision précise des effectifs des écoles doctorales.

Calendrier été 2017 / Rentrée 2017-2018

Période du 14 juillet au 15 août 2017 :

Pour les soutenances prévues en août et 1^{re} quinzaine de septembre :

Les demandes d'autorisation de soutenance doivent parvenir **au plus tard le 2 juin 2017** (pour une autorisation de soutenance accordée avant la fermeture d'été des établissements)

Pour les soutenances devant avoir lieu au cours de la 2^e quinzaine de septembre :

Les demande d'autorisation de soutenance seront transmises à l'ED **au plus tard le 07 juillet 2017** (pour permettre la désignation des rapporteurs avant la fermeture d'été des établissements)

Rentrée 2017 :

Comme les années précédentes, il est demandé **d'anticiper la constitution des dossiers** des nouveaux doctorants ainsi que l'arrivée de ceux en provenance de pays étrangers.

Afin de permettre une meilleure gestion au moment de la rentrée universitaire, il est demandé aux **doctorants bénéficiant d'un contrat doctoral** de déposer leur demande de **ré-inscription avant la fin du mois de septembre 2017** (garantir la continuité du salaire + prise en compte des éventuels avenants).

Pour les doctorants de Besançon, il est prévu que le secrétariat de l'école doctorale rejoigne les locaux de la COMUE avant les vacances d'été. Si tel n'était pas le cas, une demande sera faite par l'ED auprès de FEMTO-ST pour reconduire la permanence les mardi et jeudi matins.

Procédures pour les avenants

Les avenants sont gérés par les établissements et sont établis pour une année.

UFC et ENSMM :

Les procédures restent les mêmes que celles de 2016-2017. Principe du maintien de la réunion de répartition des avenants sur l'ensemble des contrats doctoraux de l'UFC.

- ✓ En liaison avec les départements d'enseignement, le principe est de préparer les demandes en faisant connaître aux départements d'enseignement tous les candidats potentiels.
 - Attention : pour les avenants « enseignement » (64 heures maximum), l'objectif est de favoriser les doctorants sous contrat dont la principale perspective professionnelle est l'enseignement/recherche universitaire. En parallèle, nous chercherons à développer les autres formes d'avenants (32 jours maximum) : diffusion de la culture scientifique, expertises auprès des entreprises ou collectivités, etc.
 - Sollicitations croisées des départements de recherche et des départements d'enseignement (UFC et ENSMM). Cependant, le doctorant est une ressource du laboratoire (sa mission principale étant sa thèse) qui peut être mis à disposition des départements d'enseignement pour un avenant (64 heures éq. TD maximum), après avis du directeur de thèse.
 - **Procédure :**
 - Recensement par les laboratoires/départements des doctorants qui peuvent et sont autorisés par leur direction de thèse à postuler sur un avenant « enseignement » : **fournir une liste à l'ED pour le 30 mai 2017**
 - Transmission par l'ED de la liste aux départements d'enseignement, avec information sur les compétences et contacts
 - Retour des départements d'enseignement courant juillet, à préciser selon les directives de l'UFC.

UB : l'avis de l'École doctorale est demandé après celui du directeur de thèse et du directeur de laboratoire.

UTBM : attribution a priori sur les nouveaux contrats, après avis des responsables des unités de recherche, du directeur de thèse, de la directrice de la formation et de la pédagogie, et visa de l'ED.

La réunion du conseil s'est achevée à 18h30.

La prochaine réunion aura lieu le 15 novembre 2017